

## Formaldéhyde en Air Intérieur

### Valeurs guides en Air intérieur

de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail (AFSSET)

	VALEUR GUIDE
<b>Protection de la santé humaine</b>	
<b>POUR UNE EXPOSITION DE 2h</b> Moyenne ( $\mu\text{g.m}^{-3}/2\text{h}$ )	50
<b>POUR UNE EXPOSITION &gt; 1an</b> Moyenne ( $\mu\text{g.m}^{-3}/\text{période}$ )	10

### Propositions

du Haut Conseil de Santé Publique (HCSP)

	VALEUR CIBLE	VALEUR REPERE* (2009)	VIR* (2009)	VAR*
<b>Protection de la santé humaine</b>				
<b>EXPOSITION LONG TERME</b> Moyenne ( $\mu\text{g.m}^{-3}/\text{période}$ )	10	30 en 2009 20 en 2014 10 en 2019	50	100

### Valeurs de recommandations

de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

	VALEUR A RESPECTER
<b>Protection de la santé humaine</b>	
<b>30 MINUTES</b> Moyenne ( $\mu\text{g.m}^{-3} / 30 \text{ minutes}$ )	100

### \*Valeurs repères d'aide à la gestion dans l'air des espaces clos

Ces valeurs repères sont proposées par le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP). Elles sont établies dans le but d'orienter l'action publique. Trois valeurs repères sont proposées pour tous les polluants qui feront l'objet d'une proposition :

#### - Une valeur repère de qualité de l'air :

C'est la valeur en dessous de laquelle il n'y a pas d'action spécifique à engager à court terme. Elle peut être considérée comme la teneur maximale acceptable pour une bonne qualité de l'air vis-à-vis du polluant considéré dans les conditions régulières d'occupation d'un local. Cette valeur est appelée à décroître linéairement au fil des années afin d'atteindre la valeur cible de l'AFSSET.

#### - Une valeur d'information et de recommandation (VIR) :

Elle détermine un niveau de contamination qui ne doit pas être dépassé dans un local habité. Si c'est le cas, il est nécessaire d'identifier les sources et de réduire dans les meilleurs délais (quelques mois) celles dont l'impact est le plus important. Cette valeur connaîtra également une décroissance linéaire afin d'atteindre à terme la valeur guide de l'AFSSET.

#### - Une valeur d'action rapide (VAR) :

Elle correspond à un niveau de concentration tel que des travaux et actions d'amélioration sont nécessaires à court terme afin d'identifier les sources de pollution et de les neutraliser.

Les différentes valeurs proposées peuvent concerner soit des expositions dites "court terme" (quelques jours/mois) soit des expositions dites "long terme" (supérieur à 1 an, vie entière). Les méthodes de surveillance de ces valeurs seront donc différentes. Des prélèvements sur plusieurs jours pour les valeurs "long terme" et des prélèvements sur quelques heures pour les valeurs "court terme". Ces prélèvements pourront être renouvelés plusieurs fois au cours de l'année en fonction du polluant considéré. En effet, les concentrations de certains polluants, comme le formaldéhyde, varient de façon très significative en fonction de la saison (température, humidité).

A noter que si les niveaux extérieurs sont plus élevés que la valeur cible retenue à l'échéance, ce sont les niveaux extérieurs qui sont retenus comme valeur cible. Cette valeur sera qualifiée de valeur cible "ajustée à l'extérieur"